

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2022/07/19-08-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 19 juillet 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Considérant que le jury international d'évaluation de l'Agence Nationale de Recherche a encouragé Aix-Marseille Université à intégrer de manière pérenne en son sein *l'Institut of Language Communication and the Brain* (ILCB) ;

Considérant l'avis du Comité de pilotage A*Midex en date du 2 mai 2022 ;

Considérant l'avis du Conseil stratégique international A*Midex en date du 2 juin 2022 ;

DECIDE :

OBJET : Labellisation de l'Institut Convergences ILCB

Le Conseil d'administration octroie le label « Institut d'établissement » à l'Institut Convergences ILCB.

Cette délibération est adoptée avec 32 voix pour et 1 voix contre.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille le 19 juillet 2022,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

